

Québec, le 11 février 2008

Monsieur Jean-Claude Marron
Directeur du projet
BFI Usine de triage Lachenaie Ltée
3779, chemin des 40-Arpens
Lachenaie (Québec) J6V 1A3

Objet : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Lachenaie
(secteur nord) **Questions complémentaires du 11 février 2008 (n^{os} 1 à 14)**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir des renseignements complémentaires à cette fin.

Veillez trouver, annexées à la présente, des questions pour lesquelles la commission souhaite recevoir les réponses d'ici le 19 février 2008 compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission

p.j.

Questions complémentaires du 11 février 2008 (n^{os} 1 à 14)

1. Vous prévoyez mettre en place des mesure d'atténuation pour les odeurs d'ici 2010 (document déposé DA31). Avez-vous quantifié ou qualifié la réduction des odeurs liée à la mise en place de telles mesures? Veuillez faire part de cette évaluation à la commission.
2. La production de gaz naturel à partir du biogaz en excès permettrait-elle de réduire les nuisances liées aux odeurs?
3. Quelle hauteur ont les torchères? Leur hauteur influence-t-elle la dispersion des odeurs? Quelle serait la hauteur optimale pour maximiser la dispersion des odeurs?
4. Lors de l'audience publique, il a été mentionné qu'approximativement 80% des odeurs proviendraient du front de déchet. Existe-t-il un moyen qui permettrait de réduire l'étendue du front de déchet. Dans l'affirmative, quels seraient ses avantages, notamment sur les odeurs et ses inconvénients.
5. Les émissions fugitives de biogaz sont-elles génératrices d'odeurs? Veuillez décrire leur apport à la problématique des odeurs.
6. En réponse à une question posée par le président durant l'audience (DT3, p. 29), BFI pourrait-elle indiquer la fréquence d'utilisation du canon au propane sur son site. Plus globalement : résumer avec précision la fréquence d'utilisation quotidienne de tous les engins bruyants utilisés pour effaroucher les goélands en fonction des différentes périodes de l'année (période achalandée par les goélands versus celle où le site est moins fréquenté par ces oiseaux).
7. Aux pages 4-45 et 4-46 de votre étude d'impact, il est mentionné que les dépenses annuelles seraient de l'ordre de 11, 845 M\$. Nous comprenons que ce montant annuel est la sommation des coûts affectés à différentes activités telles que construction, exploitation, redevances et autres travaux.
 - Est-ce que ce montant sera affecté annuellement ou est-ce une moyenne annuelle d'investissements et de dépenses ?
 - Pourriez-vous ventiler le tableau 4.8 au regard des dépenses liées à l'aménagement des cellules, de celles relevant strictement de l'exploitation normale du lieu d'enfouissement technique ainsi que de celles ayant trait aux redevances pour chacun des postes de dépenses qu'on retrouve dans ce tableau ?
 - Est-ce que la poursuite des activités entraînera l'octroi de contrats de recherche dans des domaines spécifiques tels que l'hydrogéologie, de nouvelles technologies relatives à l'atténuation des odeurs, à la santé ou de tous autres domaines spécifiques à l'exploitation d'un lieu d'enfouissement technique ? Dans l'affirmative, détaillez ces domaines et les sommes qui y seront consacrées annuellement.
8. À votre tableau 4.8 de la page 4-46, il y est indiqué une dépense annuelle de 5,528 M\$ pour l'aménagement de la cellule, le système d'extraction et de contrôle du biogaz.
 - Est-ce que les coûts relatifs au système de récupération du lixiviat sont inclus dans ce montant de 5,528 M\$?

- Les 3 cellules envisagées ont une durée de vie qui diffère les unes des autres, l'une aura 3.6 ans, l'autre 9.5 ans et la dernière 4.1 ans. Faut-il comprendre que peu importe leur durée de vie, un montant de 5,528 M\$ sera nécessairement affecté annuellement à la construction des cellules ?
 - Expliquez le cheminement suivi pour l'aménagement d'une cellule. Aménage-t-on la cellule en une seule phase ou bien procède-t-on à une partie seulement de l'aménagement complet ?
 - Pourriez-vous préparer un échéancier des différents travaux requis annuellement pour l'aménagement de chacune des cellules en y indiquant les travaux à réaliser, leur durée et les coûts estimés de ces différents travaux ?
 - Est-ce que la construction des cellules sera réalisée par vos employés permanents ou bien celle-ci se fera par le biais de contrats alloués à des entrepreneurs ?
 - Si cette dernière alternative est retenue, indiquez le nombre d'emplois ainsi créés ou maintenus ainsi que la durée totale du nombre de jours requis par ces travailleurs afin de réaliser l'aménagement annuel de la cellule ?
 - Est-ce que vos entrepreneurs externes proviennent exclusivement du territoire de la CMM ? Si tel n'est pas le cas, veuillez indiquer en % la provenance de ces derniers par région.
9. Une somme de 1,751 M\$ annuellement est prévue pour des services professionnels.
- Est-ce que cette somme servira à défrayer les honoraires des professionnels affectés à l'aménagement de la cellule ou bien servira-t-elle également à payer des dépenses liées à des activités professionnelles requises strictement par l'exploitation du lieu d'enfouissement technique ? Si tel est le cas, indiquez les montants alloués pour l'aménagement de la cellule et ceux dédiés à l'exploitation courante du lieu d'enfouissement technique.
 - Est-ce que les professionnels retenus proviennent exclusivement du territoire de la CMM ? Si tel n'est pas le cas, indiquez en % de leurs honoraires escomptés la provenance de ces derniers par région.
10. Les résidants du secteur Lachenaie de la ville de Terrebonne bénéficient de la gratuité pour la disposition au lieu d'enfouissement technique de leurs matières résiduelles.
- Est-ce que cette gratuité a trait uniquement à l'enfouissement de leurs matières résiduelles au lieu d'enfouissement technique de Lachenaie ou comprend-t-elle également la collecte de ces matières résiduelles ou autres dispositions ?
 - Est-ce qu'une entente était intervenue entre votre entreprise et l'ancienne ville de Lachenaie relativement à cette gratuité ? Si tel est le cas, veuillez déposer une copie de cette entente.
 - Les villes de Terrebonne et de Mascouche bénéficient d'un tarif préférentiel pour l'enfouissement de leurs matières résiduelles. Depuis quand ce tarif préférentiel est-il en vigueur ? Détaillez les raisons ayant conduit à ce dernier.
11. En sus de la zone tampon obligatoire au pourtour de sa propriété, BFI Usine de Triage de Lachenaie Ltée a procédé à l'acquisition de boisés du côté est de sa propriété.
- Quelle est la superficie totale de ces acquisitions ?
 - Est-ce que vous envisagez de procéder éventuellement à d'autres acquisitions de boisés qu'ils soient adjacents ou non à ceux vous appartenant ?
 - Dans l'éventualité où les municipalités de Terrebonne et de Repentigny uniraient leurs efforts pour acquérir certains boisés pour en faire un parc régional, est-ce que vous participeriez à ces efforts ?

12. Au cours de l'audience, vous avez fait part qu'un projet de valorisation des biogaz était présentement à l'étude.
- Pourriez-vous nous indiquer les étapes qui sont présentement complétées dans ce dossier ? Veuillez nous faire part des étapes à venir.
 - Quel est l'échéancier de réalisation et de mise en service de ce projet ? Détaillez.
 - Il a également été question d'un procédé de digestion anaérobie. Est-ce que ce procédé sera intégré au projet de valorisation des biogaz ou est-ce un procédé complémentaire dans l'exploitation du lieu d'enfouissement technique et dans un tel cas, quel sera son utilité et à quelles fins ? Est-ce que ce procédé serait susceptible d'entraîner des odeurs?
13. Un projet de plate-forme fermée de compostage est également à l'étude.
- À quelle étape ce projet est-il rendu ?
 - Quel est l'échéancier prévu pour ce projet ?
 - Est-ce que cette plate-forme de compostage serait susceptible d'entraîner des odeurs
14. Pour compléter le document déposé DA10, veuillez transmettre les données quantitatives relatives à la superficie de la propriété de BFI dans le temps et expliquer les raisons des différentes phases d'agrandissement depuis 1995 ainsi que les acquisitions de boisés.